

Capital culturel des parents et inégalités des aspirations des jeunes à poursuivre en première intention des études universitaires après le baccalauréat au Cameroun

Mathias ATSATITO*

Résumé

La question que cette recherche pose est celle de savoir si le capital culturel des parents, mesuré par le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, peut permettre de rendre compte des aspirations des élèves de classe terminale de l'enseignement secondaire à s'engager ou non dans des études universitaires. Pour élucider cette problématique, nous avons conduit auprès des élèves de l'enseignement secondaire public et privé aléatoirement choisis dans la région de l'Ouest au Cameroun, une enquête par questionnaire auto-administré. Les résultats de cette enquête corroborent ceux obtenus sous d'autres cieux sur la même question. L'on a mis en exergue le rôle joué par le capital culturel des parents dans le façonnement des aspirations post-secondaires de leurs enfants. Ces aspirations peuvent porter sur le choix de l'université en tant qu'espace de prédilection lorsque le capital culturel des parents est élevé ou, au contraire sur des choix alternatifs chez les élèves dont les parents sont peu ou pas du tout pourvus en capital culturel. Ce phénomène d'un fort impact du capital culturel dans la construction des inégalités d'aspirations post-baccalauréat, va de pair avec un autre phénomène, celui de l'auto-sélection ou de l'auto-exclusion dont les jeunes des milieux sociaux à faible capital culturel des parents, sont victimes et acteurs.

Mots-clés

Capital culturel, Aspirations des jeunes, Inégalités, Études universitaires, Cameroun.

Abstract

The problematic of this research is whether the cultural capital hold by the parents can permit us to understand the desires of their children to engage or not in the studies in university. To elucidate such an heuristic preoccupation, we passed questionnaires to the students of secondary

*Université de Deschang - Cameroun. Email : mathias.atsatito@gmail.com

schools, for them to fill it. We came out with some results showing that the cultural assess of parents is very crucial in constructing the future aspirations of their children to continue in the university or not. Another result we can pinpoint is that the students from the parents with less cultural assess, develop a phenomenon of self-exclusion, regarding entering in the university. They prefer some alternative issues.

Keywords

Cultural capital, Youth aspirations, Inequalities, University studies, Cameroon.

Introduction

Le Cameroun, comme les autres pays africains au sud du Sahara, connaît d'énormes difficultés d'insertion de sa jeunesse en général, et de sa jeunesse diplômée en particulier, sur le marché de l'emploi. En effet, selon l'Institut National de la Statistique, le taux de chômage des jeunes (c'est-à-dire âgés entre 24 et 35 ans), était en 2020 estimé à 6.1% (INS, 2021). Au Cameroun, le chômage semble le plus frapper les diplômés de l'enseignement supérieur : ce phénomène évolue en raison directe avec le niveau d'études atteint. Selon une étude conduite par F. M. Dong Nguetsop et I. Fozing (2016), la proportion des détenteurs des diplômes du primaire, du secondaire et du supérieur parmi les chômeurs est respectivement de 10.7%, entre 10.7 et 11.8%, 13.4%.

La situation est donc de nature à décourager les personnes qui voudraient s'engager dans les études, et particulièrement dans les études universitaires. Mais sur le terrain, c'est tout le contraire qui est observé : les effectifs des élèves au Cameroun, quel que soit le cycle d'études considéré, ne cessent de croître. Ceux-ci ont crû annuellement en moyenne, de 8.99% (MINESUP, 2019) entre 2017 et 2019. Les universités d'État absorbent à elles seules, plus de 80% de ces effectifs, laissant une portion congrue aux Instituts Supérieurs Particuliers et aux Instituts privés d'Enseignement Supérieur.

En dépit d'un marché camerounais de l'emploi étié pour les diplômés, l'éducation demeure, comme le disent M. Duru-Bellat et A. Kieffer (2008, p. 128) pour le cas de la France, « un bien en soi », recherché pour des finalités pas toujours utilitaristes. En effet, seuls 21.5% des élèves de classe terminale interrogés justifient leurs aspirations à entrer à l'université par des préoccupations

professionnelles. L'écrasante majorité de 78.5% évoque des raisons que nous pouvons qualifier d'accomplissement et d'épanouissement de soi, sans un lien nécessairement avec l'insertion professionnelle.

Quoi que l'on dise, quant à son efficacité externe, il semble que l'enseignement et particulièrement l'enseignement supérieur universitaire reste au Cameroun, « un bien éducatif socialement valorisé », en vertu de sa capacité à fournir un statut social qui peut être qualifié de symbolique et de l'importante ouverture culturelle qu'il rend possible (M. Campenhoudt Van et C. Maroy, 2010).

L'université au Cameroun fonctionne sur le mode de la démocratisation : à l'exception de quelques facultés spécialisées où l'accès est conditionné par la réussite à un concours¹, l'entrée à l'université est libre pour tous les jeunes disposant d'un baccalauréat ou de tout autre diplôme équivalent². Cette ouverture de l'enseignement universitaire à tous, signifie-t-elle une égalité des chances d'accès pour tous, peut-on légitimement se demander. En d'autres termes, les élèves arrivés en phase de transition entre le secondaire et le supérieur (c'est-à-dire les élèves des classes de terminale), aspirent-ils pareillement à s'engager dans des études universitaires ou alors observe-t-on des inégalités dans ces aspirations, en fonction de facteurs précis ? Existe-t-il des barrières, des contraintes qui font que certains élèves, moins que d'autres, optent spontanément et exclusivement pour l'université au terme de leur cycle secondaire d'enseignement, et préfèrent plus d'autres possibles ?

Cette problématique revêt un enjeu capital pour nos sociétés démocratiques qui aspirent à accorder à tous les citoyens, les chances égales de développer, à travers l'éducation, leur potentiel intellectuel, pour un meilleur épanouissement de soi et une insertion harmonieuse dans le monde du travail. De plus, cette recherche vient contribuer à combler un vide scientifique, car les travaux qui questionnent les facteurs favorisant ou inhibant les ambitions des élèves à poursuivre des

¹ Cela est le cas des facultés de Médecine dans les universités publiques ou privées et du cas de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'université de Dschang, qui connaissent une sélection par concours à l'entrée.

² La loi n° 2001/005 du 16 avril 2001, portant orientation de l'enseignement supérieur, organise les études dans l'enseignement supérieur, en cycles et stipule en son article 13, alinéa 1 que « Le premier cycle est ouvert aux titulaires du baccalauréat, du general certificate of education (advanced level), d'un diplôme ou titre reconnu équivalent, selon les modalités fixées par voie réglementaire.

études universitaires après le baccalauréat sont peu nombreuses au Cameroun, comme il ressort ci-dessous de la revue de la littérature.

L'hypothèse que cette recherche veut vérifier est la suivante : les différences dans les choix des élèves traduisent l'influence du capital culturel institutionnalisé des parents sur les choix d'avenir scolaire de leurs enfants arrivés en dernière année secondaire. Autrement dit, les inégalités observées dans les parcours post-baccalauréat peuvent se comprendre lorsqu'on les met en parallèle avec les diplômes des parents après contrôle des variables de parcours scolaires antérieurs.

Cet article se poursuit par une section sur le cadre théorique de l'étude, qui présente une revue de la littérature (1) sur le sujet et le positionnement théorique adopté dans le traitement de la problématique dégagée. Il présente ensuite le cadre méthodologique (2) de l'étude, clarifiant les variables utilisées et leur mesure, suivi de la présentation des résultats de l'étude (3) et de la discussion de ces derniers (4).

1. Cadre théorique de l'étude

1.1. Revue de la littérature

La littérature sur les intentions des jeunes d'entamer les études universitaires après le baccalauréat, insiste sur un certain nombre de facteurs qui conditionneraient leurs choix. Mais il convient de signaler que cette littérature porte majoritairement sur les pays occidentaux. Le Cameroun, et c'est probablement le cas de certains autres pays africains, n'enregistre pas beaucoup de travaux qui portent sur cette problématique. La majorité des études orientées vers l'analyse des aspirations des élèves de dernière année secondaire aux études supérieures en général et universitaires en particulier, en lien avec un certain nombre de déterminants, nous viennent de l'Occident.

1.1.1. L'influence du contexte scolaire sur les aspirations des élèves à entamer des études universitaires

Il a été démontré que l'environnement scolaire participe à la construction des choix d'orientation des élèves arrivés en fin d'année du secondaire (H. Draelants, 2013 ; V. Dupont et D. Lafontaine, 2011). Comment comprendre la contribution de l'établissement scolaire au façonnement de ces choix ? Les chercheurs ont mis en exergue

essentiellement deux voies d'action de modelage des décisions des élèves quant à l'accès au supérieur en général et aux études universitaires en particulier : les politiques d'orientation définies et mises en œuvre dans chaque établissement et l'effet des pairs (camarades de classe).

Les établissements du secondaire n'ont pas de stratégies et comportements identiques quant à l'orientation de leurs élèves arrivés au seuil du supérieur. Dans une étude en communauté belge francophone, H. Draelants (2013) identifie trois « logiques de facilitation » développées par les structures scolaires du secondaire quant au passage des jeunes à l'enseignement supérieur : logique du « service minimum », logique du « libre-service » et logique de la « mobilisation ». L'établissement au sein duquel la première logique est déployée fournit aux élèves des informations limitées relatives à l'enseignement supérieur. Comme le dit H. Draelants (2013, p. 6), cette catégorie d'établissement, compte tenu du type d'enseignement présent en son sein et du type de public d'élèves accueilli, « se pense en fait moins comme un canal vers l'enseignement supérieur que vers le marché de l'emploi ». La deuxième logique se rencontre dans les établissements qui fournissent à l'élève une grande quantité d'informations sur l'enseignement supérieur, mais laisse le choix à chacun de se frayer un chemin dans cet univers académique. L'établissement ne s'engage pas outre mesure. La troisième logique est le propre des établissements fonctionnant sur le mode de l'engagement actif concernant les questions d'orientation. Ces derniers, en plus de lui faciliter l'accès à d'innombrables ressources informationnelles, accompagnent l'élève dans la conception et la réalisation de son projet d'études supérieures.

H. Draelants (2013) établit une correspondance entre type de logique de facilitation et type d'établissement. Il révèle que la logique du service minimum se rencontre beaucoup plus dans les établissements d'enseignement technique et beaucoup moins dans les établissements d'enseignement général qui se caractérisent plus par le développement d'une stratégie de la mobilisation, et que la logique du libre-service n'est associée spécifiquement à aucun établissement. Au terme d'une analyse multivariée intégrant de nombreuses variables de contrôle en vue de dégager l'effet réel de l'établissement, il aboutit à la conclusion selon laquelle « les élèves qui fréquentent des établissements qui leur

proposent une information abondante concernant les études supérieures (...) sont davantage susceptibles d'aspirer à poursuivre des études universitaires » (H. Draelants, 2013, p. 11). Un élève évoluant dans un établissement dans lequel prévaut la logique du libre-service, a deux fois plus de chances d'aspirer aux études universitaires que de ne pas y aspirer, comparé à l'élève fréquentant un établissement mu par la logique du service minimum. Cet odd ratio passe à 2.7 si l'élève est dans un établissement pratiquant la logique de la mobilisation (H. Draelants, 2013).

En France, A. Zanten Van (2015) a également documenté l'influence que joue l'établissement concernant l'orientation des choix d'études des élèves après le baccalauréat. Ici, les établissements interviennent beaucoup plus énergiquement dans la « canalisation des aspirations et des choix » des élèves vers des parcours ou filières préalablement identifiés par les directions des établissements³, cela selon trois modalités distinctes : d'abord, créer des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur minutieusement choisis, orientant ainsi les parcours des élèves vers certains types d'études, de filières ou d'établissements. Ensuite, les établissements procèdent à une sélection rigoureuse des informations à mettre à la disposition des élèves, des institutions de l'enseignement supérieur invités à venir présenter leurs offres de formations et même la qualité des intervenants externes. Enfin, les discours au quotidien des acteurs du système éducatif des établissements secondaires, mettent plus l'accent sur la présentation de certaines filières ou structures d'enseignement supérieur que sur d'autres. Ces pratiques, comme le constate A. Zanten Van (2015, p. 84), peuvent « dans une certaine mesure manipuler le cadre des choix des élèves ».

Le milieu scolaire peut également agir sur les aspirations des élèves à s'engager dans les études universitaires, par le truchement des pairs, c'est-à-dire de leurs camarades élèves. La présence des pairs est nécessaire au positionnement d'un élève sur l'échelle de compétence ; position pouvant influencer ses choix d'orientation. Comme le disent J. Thijs et al (2010), « les étudiants comparent leur propre

³ Orange Sophie (2010, p. 33) montre comment en France les choix des élèves des milieux sociaux populaires sont drainés prioritairement vers les sections des techniciens supérieurs, de type BTS (Brevet de Technicien Supérieur) dont « le sous espace constitue un espace de projection privilégié, voire exclusif ».

accomplissement scolaire avec l'accomplissement scolaire de leurs pairs et utilisent cette impression de comparaison sociale comme base pour former leur propre concept de soi scolaire » (cité par H. Draelants et S. Braeckman, 2013, p. 4). Peu importe que cette comparaison sociale soit empreinte du *Big Fish Little Pond Effect* (BFLPE) ou de l'effet *Basking in Reflected Glory* (BIRG)⁴.

Les résultats de l'enquête par questionnaire auprès de 2.110 élèves de 6^e année secondaire provenant de 61 établissements et portant sur les projets d'avenir des jeunes en 2008 et par entretiens semi-directifs auprès de 18 élèves dans deux établissements, conduite en Communauté Francophone de Belgique (CFB) par H. Draelants et S. Braeckman (2013), confirment l'influence du verdict tiré de la comparaison sociale par l'élève sur son aspiration à poursuivre des études universitaires. En effet, « plus un élève s'estime fort (comparativement à ses camarades), plus il aura tendance à aspirer à suivre des études universitaires, et ce quel que soit le type d'établissement dans lequel il est scolarisé » (H. Draelants et S. Braeckman, 2013, p. 17), alors que leurs congénères se percevant comme faibles optent moins pour l'université.

On peut donc dire que, pour les élèves du secondaire, les pairs sont un référentiel à partir duquel ils apprécient leurs niveaux, leurs capacités qui sont utilisés à leur tour comme critères de choix d'une destination post-baccalauréat. Mais d'autres facteurs ont été également analysés et dont les chercheurs pensent qu'ils ont un rôle à jouer dans la transition du secondaire au supérieur. Il s'agit de l'environnement socioculturel de l'élève.

1.1.2. L'influence du contexte socioculturel de l'élève sur ses aspirations à s'engager dans des études universitaires

De nombreuses recherches ont documenté l'impact du milieu socioculturel familial sur les aspirations des jeunes à s'engager dans les

⁴ Ces deux effets, qu'on a désignés effets de « la mare aux grenouilles », sont un résultat du processus de comparaison sociale que les élèves mènent lorsqu'ils sont confrontés aux pairs. Un même élève peut être l'objet de ces deux effets différents, selon qu'il prend comme base de la comparaison les élèves meilleurs que lui, ou alors le fait d'appartenir à un établissement d'élite. Dans le premier cas, il peut être amené à sous-estimer son « concept de soi éducatif » (BFLPE), et dans le second à le surévaluer (BIRG).

études universitaires. V. Dupriez et *al* (2012, p. 8) exploitant les données de l'enquête PISA dans certains pays occidentaux, arrivent à la conclusion selon laquelle, « dans tous les pays considérés, plus le milieu social d'un jeune est élevé, plus il aura tendance à souhaiter faire des études universitaires ». Cette réalité, ils la rencontrent dans tous les pays comparés, même si elle est plus prononcée dans certains pays que dans d'autres. Ils démontrent, par ailleurs, l'existence dans ces pays du phénomène d'auto-sélection de classe. En contrôlant la relation entre le milieu socioculturel de l'enfant et ses intentions de prendre une inscription à l'université par le niveau de performances, ils établissent que les odds ratio rattachés à la variable socioculturelle restent fortement significatifs après avoir neutralisé l'effet du niveau de performances.

S. Orange (2010, p. 33) montre que les enfants des agriculteurs et des ouvriers (c'est-à-dire des milieux sociaux caractérisés essentiellement par la faiblesse du capital culturel mesuré par le diplôme acquis) en France, sont plus attirés par les Sections des Techniciens Supérieurs (STS). Ce « sous-espace des STS constitue un espace de projection privilégié, voire exclusif ». Ils sont entre 46.9 et 41.9% à suivre cette voie. Ce n'est pas le cas des enfants des cadres supérieurs qui s'engagent beaucoup plus dans les licences universitaires, 26.2%, et beaucoup moins dans les STS, 19.0%. Quelle que soit la façon de le mesurer, le capital culturel des parents à une influence indéniable sur les choix scolaires de leur progéniture, sillage dans lequel se situe cette étude inscrite dans la mouvance théorique développée par Bourdieu.

1.2. La théorie du capital de Pierre Bourdieu

Le concept de capital culturel figurant dans le titre de cette étude, place d'emblée celle-ci dans la mouvance théorique bourdieusienne, et plus particulièrement dans sa théorie du capital. Bourdieu hérite cette notion de Karl Marx, mais en élargit le champ sémantique. Très étriquée chez Marx, car ne désignant essentiellement que les choses matérielles (machines, bâtiments, revenus...), Bourdieu donne à cette notion, une acception plus large et la fait coïncider avec tout type de ressources pertinentes et mobilisables dans le cadre d'un champ social déterminé (P. Bourdieu, 1979a).

Le capital culturel, selon P. Bourdieu (1979b, p. 4) peut se décliner en trois composantes : capital culturel incorporé, capital culturel objectivé et capital culturel institutionnalisé. Le capital culturel incorporé s'acquiert par « un travail du 'sujet' sur lui-même [...] c'est un avoir devenu être ». À ce titre, il n'est pas directement transmissible, car il fait corps avec son détenteur. Le capital culturel objectivé peut se traduire par la possession des objets, des écrits, une collection des tableaux, etc. Mais ce qui est important, ce n'est pas tant la matérialité de l'objet que le fait de se l'approprier et l'utiliser ou l'apprécier à sa juste valeur, ce qui suppose aussi du capital culturel incorporé (P. Bourdieu, 1979b, p. 5). Le capital culturel institutionnalisé concerne quant à lui, des titres académiques, scientifiques, des diplômes, qui attestent d'une certaine reconnaissance externe faite à son propriétaire. Il peut générer chez son porteur, une forme d'habitus.

Cette étude s'intéresse au capital culturel institutionnalisé, c'est-à-dire le diplôme le plus élevé dont les parents sont porteurs, dans son association avec les intentions d'entreprendre ou non des études universitaires.

2. Cadre méthodologique de l'étude

Cet article se base sur les données d'une enquête quantitative conduite au cours de l'année scolaire 2017-2018 auprès des élèves de dernière année du secondaire (classes de Terminale) sur la thématique globale du « Rendement externe du système éducatif secondaire au Cameroun. Le cas de la région de l'Ouest ». Au total, 5.252 élèves avaient été touchés par cette enquête. Mais dans le cadre de cet article, seuls les questionnaires de 2.749 élèves présentant un taux de cohérence et de couverture convenable quant aux variables de l'étude, sont exploités⁵.

2.1. Échantillonnage et déroulement de l'enquête

L'échantillon de cette étude (2.749 élèves) provient de 45 établissements d'enseignement secondaire général, choisis

⁵ Pour plus de détails sur la méthodologie de cette enquête, qui globalement portait sur le rendement interne du système éducatif camerounais, le lecteur intéressé pourra consulter M. Atsatito (2021).

aléatoirement sur près de 300 structures scolaires de ce type que compte la région de l'Ouest-Cameroun. À l'intérieur des établissements sélectionnés, l'échantillonnage portait sur les élèves des classes de terminale présents le jour du passage de l'enquêteur. Sur une base volontaire, ils recevaient les questionnaires, les renseignaient et les remettaient sur le champ. Les chefs de structures servaient de portes d'entrée aux enquêteurs qui obtenaient au préalable de ceux-ci, des rendez-vous de passage. Pour perturber le moins possible les cours, les enquêteurs exploitaient les plages creuses des emplois de temps. Néanmoins, certains enseignants leur accordaient délibérément un peu de leur temps de cours.

2.2. Les variables de l'étude et leur mesure

Les variables indépendantes de cette étude sont au nombre de trois : le niveau d'instruction du père et le niveau d'instruction de la mère. Les indicateurs de ces deux variables sont le niveau de diplôme le plus élevé obtenu. Elles comportent quatre modalités : sans diplôme, diplôme de niveau primaire, diplôme de niveau secondaire et diplôme de niveau supérieur. Ces modalités ont été obtenues en exploitant les réponses aux questions sur le diplôme le plus élevé obtenu par chacun des parents. La troisième variable indépendante renvoie au parcours scolaire antérieur et mesure si l'élève en classe de terminale est à l'heure ou en retard au niveau du secondaire, avec son corollaire du nombre d'années de retard accusées.

La variable dépendante quant à elle, porte sur le projet éducatif post-baccalauréat des élèves. L'objectif dans cette étude étant d'opposer le choix spontané d'aller à l'université à toutes les autres destinations, l'on a recodé et dichotomisé les réponses à la question sur les choix après le baccalauréat en 1= Choix de l'université en première intention, 0= Autres choix⁶.

⁶ Les autres choix proposés aux élèves étaient : Faire des concours, arrêter les études, s'inscrire dans un Institut Privé d'Enseignement Supérieur (IPES) ; consigne leur avait été donnée de n'opérer qu'un seul choix, celui de leur prédilection.

3. Présentation des résultats de l'étude

3.1. Capital culturel du père et aspirations à s'inscrire à l'université

Tableau 1 : Pourcentage (%) des élèves selon leurs intentions d'entrer ou non à l'université et le niveau du diplôme le plus élevé de leur père

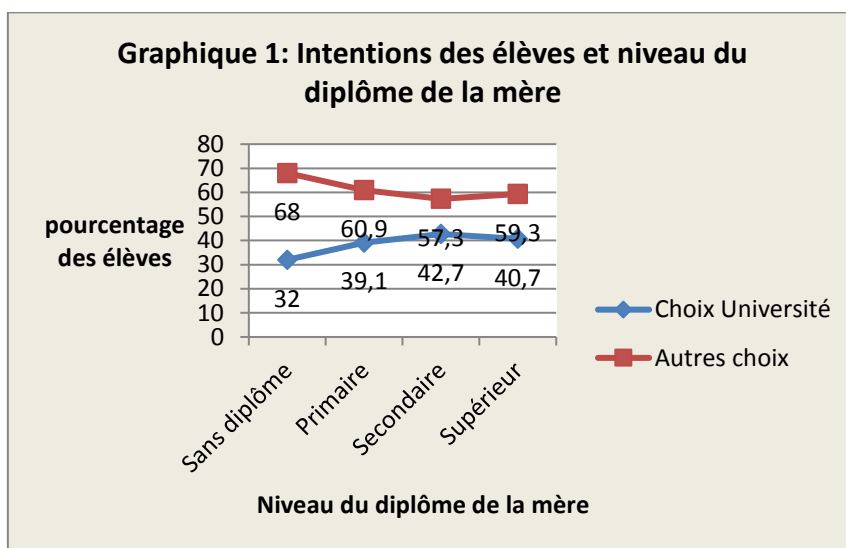
	Université	Hors université
Sans diplôme	36,2	63,8
Diplôme de niveau primaire	38,4	61,6
Diplôme de niveau secondaire	41,0	59,0
Diplôme de niveau supérieur	47,1	52,9
Différence entre élèves (diplôme supérieur – sans diplôme)	10,9	- 10,9

Source : M. Atsatito, enquête de terrain, 2018

Le tableau ci-dessus nous permet de constater que la décision en première intention de prendre une inscription à l'université, n'est pas innocente. Elle semble être influencée par le niveau d'instruction du père. L'on remarque en effet qu'il existe une relation statistiquement significative ($\chi^2 = 18.468$, ddl = 3, $p = 0.000$) entre le niveau d'instruction du père et les aspirations de l'élève à entrer à l'université. Le pourcentage de ceux qui choisissent de s'inscrire à l'université croît au fur et à mesure qu'augmente le niveau du diplôme du père. Il est de 36.2% lorsque le père est sans diplôme, puis s'élève à 38.4% lorsqu'il a un diplôme de niveau primaire (c'est-à-dire le Certificat d'Études Primaires). Le niveau secondaire du diplôme du père, induit une augmentation de 2.8 points de ce pourcentage qui passe à 41.0%, pour se hisser à 47.1% lorsque le diplôme du père est de type universitaire. Inversement, à la baisse progressive du niveau du diplôme du père, correspond une augmentation, elle aussi progressive, du pourcentage des élèves qui ne choisissent pas l'université.

3.2. Capital culturel de la mère et aspirations à s'inscrire à l'université

Une relation semblable s'observe-t-elle entre le niveau de diplôme de la mère et les intentions des élèves ? Le graphique ci-dessous permet de répondre à cette question objective.



La courbe des élèves qui optent pour l'université est ascendante avec le niveau du diplôme de la mère, alors que celle des élèves n'optant pas pour l'université est descendante. Ceci traduit la même réalité que celle précédemment observée lorsqu'il s'agissait du niveau du diplôme du père. Lorsque l'on passe de la catégorie « sans diplôme » à la catégorie « diplôme du supérieur », le gain en intentions de s'inscrire à l'université est de 8.7 points. Mais il convient de relever le léger fléchissement lorsque le diplôme de la mère est de niveau supérieur, alors qu'on se serait attendu que le pourcentage des élèves passe ici au-dessus de 42.7%. Néanmoins, le khi-deux rattaché à ces deux variables est significatif au seuil de 5% (khi-deux = 14.604, ddl = 3, $p = 0.002$).

3.3. L'impact de la trajectoire scolaire antérieure sur le choix de l'université en première intention

Comme précédemment indiqué, cette étude comporte une seule variable de parcours éducatif antérieur : il s'agit de la variable redoublement dont l'impact sur les aspirations spontanées des élèves à entamer des études universitaires, sera apprécié au moyen de deux indices que sont le type de progression au secondaire et le nombre d'années de redoublement au secondaire. Le nombre d'élèves ayant repris au moins une classe au secondaire est élevé au Cameroun (M. Atsatito, 2021). Cette situation impacte négativement les aspirations des élèves à entamer des études supérieures.

Les élèves « à l'heure » au secondaire, plus que ceux « en retard », manifestent en première intention de s'inscrire à l'université. Ils sont 41.7% dans la première catégorie et 38.6% dans la seconde ; soit un écart de 3.1 points.

Lorsque l'on considère le nombre d'années de redoublement au secondaire, l'on constate que les intentions de prendre une inscription à l'université, s'étiolent au fur et à mesure que ce nombre s'accroît. En effet, 41.7% des élèves n'ayant pas repris de classe au secondaire déclarent l'université comme leur destination préférentielle après le baccalauréat. Ce chiffre chute à 39.3% après une année de retard, et à 38.1% après 2 années de retard. Après plus de trois années de redoublement au secondaire, ils ne sont plus que 35.6% à opter spontanément pour l'université. Il semble donc que le redoublement au secondaire, inhibe la volonté des élèves d'envisager une carrière d'étudiants⁷. La relation est inversement proportionnelle au nombre d'années de retard pour les élèves qui choisissent l'université, et proportionnelle pour ceux qui n'envisagent pas des études universitaires.

3.4. Interactions entre les variables explicatives de l'étude

De nombreuses études ont révélé l'existence des interactions entre le capital culturel des parents et le cheminement scolaire des enfants (M. Campenhoudt Van et C. Maroy, 2010 ; V. Dupriez et al, 2009). Notre

⁷ Dans l'enseignement secondaire, les jeunes sont appelés « élèves », et « étudiants » dans l'enseignement supérieur en général.

étude également fait voir l'existence d'une relation statistiquement significative (khi-deux = 50.457, ddl = 3, $p = 0.000$) entre le niveau de diplôme du père et le type de progression de l'élève au secondaire. Lorsque le père est sans diplôme, seulement 30.1% des enfants sont à l'heure en classe de terminale, contre 36.8% si le diplôme le plus élevé du père est du niveau primaire. Dans le cas d'un diplôme du niveau secondaire, la proportion des élèves « à l'heure » s'accroît davantage (43.5%), pour culminer à 60.5% si le père a un diplôme du niveau supérieur.

Le même constat peut être fait dans le cadre du niveau du diplôme le plus élevé détenu par la mère. Les pourcentages associés aux modalités sans diplôme, niveau du diplôme primaire, niveau du diplôme secondaire et niveau du diplôme supérieur, sont respectivement de 39.3, 34.9, 47.3 et 65.9% (khi-deux = 54.741, ddl = 3, $p = 0.000$). La présence de cette interaction rend légitime de penser que l'association observée entre le capital culturel des parents et les intentions post-baccalauréat de leurs enfants pourrait n'être que fallacieuse. Pour adresser cette préoccupation, l'on doit interroger à nouveau la significativité des associations entre le niveau du diplôme le plus élevé des parents, en contrôlant pour le type de progression. En d'autres termes, l'on doit mener l'analyse dans chaque classe de la variable « type de progression au secondaire ».

3.5. Persistance ou non de l'association entre le capital culturel des parents et les intentions d'entamer des études universitaires

L'on mènera ici des analyses uniquement sur le capital culturel du père, car ces mêmes analyses conduites en prenant en considération le capital culturel de la mère, produisent des résultats qui vont dans le même sens.

Tableau 2 : Association entre le capital culturel du père et les intentions post-baccalauréat des élèves du secondaire en contrôlant pour le type de progression au secondaire

	Modalités du capital culturel	Université	Hors université
Progression à l'heure	Sans diplôme	35.7	64.3
	Diplôme de niveau primaire	37.2	62.8

Progression en retard	Diplôme de niveau secondaire	41.9	58.1
	Diplôme de niveau supérieur	47.6	52.4
	Total	41.7	58.3
	Sans diplôme	36.9	63.1
	Diplôme de niveau primaire	31.7	68.3
	Diplôme de niveau secondaire	40.3	59.7
	Diplôme de niveau supérieur	47.7	52.3
	Total	38.6	61.4

Source : M. Atsatito, enquête de terrain, 2016.

L'association globale entre les deux variables est statistiquement significative, comme le montre la p-value strictement inférieure à 5% (khi-deux = 17.665, ddl = 3, $p = 0.001$). Mais une analyse du niveau de significativité partielle dénote une tout autre réalité. En effet, lorsqu'on contrôle pour le type de progression, cette association disparaît pour la catégorie des élèves à l'heure, pour ceux-ci le type de progression est une variable parasite (khi-deux = 4.681, ddl = 3, $p = 0.197$). La p-value est largement au-dessus de 5%, ce qui traduit le fait qu'il n'y a pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle d'une absence de liaison entre les deux variables. Mais dans la catégorie des élèves en retard, l'association persiste et reste statistiquement significative après la neutralisation de la variable de contrôle qui n'est pas ici une variable parasite. L'influence du capital culturel du père sur les aspirations à entrer à l'université demeure bien réelle.

Les résultats contenus dans le tableau ci-dessus permettent également de mettre en exergue un phénomène d'auto-sélection ou d'auto-exclusion nourri par les élèves dont les parents ont un faible capital culturel. Une analyse des positions extrêmes (sans diplôme et diplôme de niveau supérieur), permet à dire qu'à niveau scolaire égal, les enfants des parents moins pourvus en capital culturel, souhaitent plus s'orienter ailleurs qu'à l'université. Si l'on réalise des comparaisons à l'intérieur des groupes homogènes quant au type de progression au secondaire, l'on constate que chez les élèves n'ayant

jamais repris de classe, la proportion des élèves dont le père est sans diplôme, est 35.7%, alors qu'elle est de 47.5% chez ceux dont le père est nanti d'un titre universitaire. Les élèves ayant connu des embûches au cours de leur itinéraire scolaire et dont le père est titulaire d'un diplôme de niveau supérieur restent plus ambitieux (47.7%) que leurs congénères au parcours sans faute mais dont le père est sans diplôme. Est-ce à dire que les élèves dont les parents ont un faible capital culturel ont intégré leur « destin et condition de classe », pour parler comme P. Bourdieu (1974), ou faut-il alors, dans la perspective boudonnienne, les créditer d'une rationalité en vertu de laquelle ils évalueraient leurs chances de réussite à ce niveau de l'enseignement, pour enfin décider de ne pas s'y lancer (R. Boudon, 1973) ? Rien dans nos données ne permet de trancher entre ces types d'interprétation, tous deux plausibles.

4. Discussion des résultats de l'étude

L'objectif dans cette étude était d'analyser les inégalités sociales des aspirations des élèves de terminale au Cameroun à poursuivre des études à l'université, prenant en compte le capital culturel de leurs parents.

L'association entre trois variables indépendantes (capital culturel institutionnalisé du père et de la mère et type de progression au secondaire) a été testée au moyen des tests de khi-deux global et partiel. L'on a observé, comme d'ailleurs dans les travaux présentés dans la revue de littérature, que le capital culturel, aussi bien du père que de la mère, évoluait en raison directe avec les aspirations des élèves à entrer à l'université. En d'autres termes, plus le capital culturel des parents s'élevait, plus nombreux étaient les élèves à opter en première intention pour l'université. De même, cette recherche a permis d'établir que le fait d'être en retard au secondaire poussait plus les élèves à faire des choix alternatifs qu'à vouloir entamer des études universitaires. Ici également, les conclusions tirées vont dans le même sens que celles des études de nos prédécesseurs, à l'instar de M. Campenhoudt Van et C. Maroy (2010, p. 26) qui disent : « les jeunes qui n'ont jamais redoublé en secondaire aspirent davantage que les autres à aller à l'université ». En effet, le pourcentage des élèves qui se prédestinent pour l'université s'amenuise au fur et à mesure qu'augmente le nombre d'années de retard au secondaire.

L'existence des interactions entre les variables indépendantes, a conduit à s'interroger sur la solidité de l'association établie entre le capital culturel des parents, en contrôlant pour le type de progression (à l'heure ou en retard), au secondaire. L'on a pu ainsi mettre en exergue un résultat s'éloignant quel que peu de celui obtenu par M. Duru-Bellat et A. Kieffer (2008) en France. Elles obtiennent une association qui reste cohérente entre le capital culturel des parents et le souhait de prendre une inscription à l'université, contrôlant par le parcours scolaire. Dans cette étude, cette cohérence n'est maintenue que dans la catégorie des élèves en retard, et disparaît dans celle des élèves à l'heure pour laquelle la variable type de progression au secondaire devient une variable parasite.

Un dernier résultat obtenu est que nos données révèlent l'existence d'une auto-exclusion par les élèves dont les parents sont dotés d'un faible capital culturel. A niveau de performance égal (être à l'heure ou en retard) avec les élèves de la classe supérieure en termes de capital culturel, ces derniers souhaitent s'orienter ailleurs qu'à l'université. M. Duru-Bellat (cité par M. Campenhoudt Van et C. Maroy, 2010, p. 24) a pareillement démontré qu'en France, « on observe des orientations systématiquement différentes selon le milieu social, à baccalauréat identique, voire à niveau identique ».

Dans l'ensemble l'on peut dire que nos résultats corroborent ceux des autres chercheurs établis dans d'autres contrées, à des périodes pas toujours les mêmes.

Conclusion

Il a été démontré tout au long des analyses, qu'il existait une association statistiquement significative entre le niveau du diplôme détenu par le père et le souhait de ses enfants à poursuivre ou non des études universitaires. On a observé entre ces deux variables, une relation directement proportionnelle. En d'autres termes, l'on a montré que plus le capital culturel du père était élevé, plus l'enfant développait un engagement fort pour des études universitaires. Inversement un faible capital culturel du père constituait un facteur réhibitoire pour les études universitaires.

La même réalité, à quelques nuances près, a été relevée lorsqu'il s'agissait du capital culturel de la mère. L'étude a également établi l'impact du type de progression au secondaire sur la décision

d'entreprendre des études à l'université. Cette ambition, en termes de pourcentage des élèves de chaque type de progression (à l'heure ou en retard), s'observe beaucoup chez les élèves ayant un parcours sans embûches.

Le phénomène d'auto-exclusion des enfants dont les parents sont dotés d'un faible capital culturel a été observé, et parfois à parcours scolaire antérieur identique avec leurs congénères issus des milieux sociaux à capital culturel élevé.

Bibliographie

- ATSATITO Mathias, 2021, « Les inégalités dans les parcours scolaires : les redoublements dans l'enseignement secondaire au Cameroun », *NTELA*, Revue du Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique, vol. 2, n° 2, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, p. 115-142.
- BOUDON Raymond, 1973, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin.
- BOURDIEU Pierre, 1979_a, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1979_b, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 30, p. 3-6.
- BOURDIEU Pierre, 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue Française de Sociologie*, 15, p. 3-42.
- CAMPENHOUDT VAN Maud et MAROY Christian, 2010, « Les déterminants d'études universitaires des jeunes de dernière année secondaire en communauté française de Belgique », *Les cahiers du Girsef*, n° 77, Louvain, Belgique.
- DONG NGUETSOP Frosine Merveille et FOZING Innocent, 2016, « Aspirations professionnelles de jeunes bacheliers au Cameroun : l'influence de la pratique de l'orientation scolaire revisitée », *Éducation et socialisation*, [en ligne], n° 42, mis en ligne le 23 octobre 2016, consulté le 01 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/edso/1863>. DOI : <http://doi.org/10.1000/edso.1863>
- DRAELANTS Hugues, 2016, « L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 42, n° 1, (en

- ligne), mis en ligne le 07 mars 2016, consulté le 8 mars 2016, URL : <http://osp.revues.org/4028>. DOI : 10.4000/osp.4028
- DUPONT Virginie et LAFONTAINE Dominique, 2011, « Les choix d'études supérieures sont-ils liés à l'établissement secondaire fréquenté ? », *Schweizerische Zeitschrift für bildungswissenschaften*, vol. 33, n° 3, p. 461-478, URL : <http://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0111-pedocs-111230>. DOI : 10.25656/01 :10123
- DUPRIEZ Vincent et al, 2009, « Étudier à l'université : le poids des pairs et du capital culturel face aux aspirations d'études », *Les cahiers de recherche en éducation et formation du Girsef*, n° 75, Louvain, Belgique.
- DUPRIEZ Vincent et al, 2012, « Le poids de l'origine socioculturelle des élèves et de leur environnement sur les aspirations d'études supérieures : les bases d'une comparaison internationale », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 41, n° 1, mis en ligne le 7 mars 2015, consulté le 13 avril 2015, URL : <http://osp.revues.org/3668>, DOI : 10.4000/osp.3668
- DURU-BELLAT Marie et KIEFFER Annick, 2008, « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, vol. 63, n° 1 ; p. 123-157.
- MINESUP, 2021, *Annuaire statistique du ministère de l'enseignement supérieur 2019*, Ministère de l'enseignement supérieur, Yaoundé, Cameroun.
- MINESUP, 2021, *Rapport d'analyse de l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2019*, Ministère de l'enseignement supérieur, Yaoundé, Cameroun.
- ORANGE Sophie, 2010, « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 3, n° 183, p. 32-47.
- THIJS J. et al, 2010, « A further examination of the big-Fish-Little-Pond Effect : perceived position in class, class size and gender comparisons », *Sociology of education*, vol. 83, n° 4, p. 334-345.
- ZANTEN VAN Agnès, « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur : Quel rôle joue le lycée d'origine des futurs

étudiants ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 1, n° 16, p. 80-92, URL : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2015-1-page-80.htm>. DOI : 10.3917/rce.016.0080.